



COMITE TECHNIQUE CRAIG COMPTE RENDU DE REUNION DU 18 OCTOBRE 2010

Lieu de la réunion : Conseil régional d'Auvergne
Centre Delille
Clermont-Ferrand

Date de la réunion : le 18 octobre 2010

Date de rédaction : le 22 octobre 2010

Rédaction : Centre Régional Auvergnat de l'Information Géographique

Diffusion : aux membres convoqués

Centre Régional Auvergnat de l'Information Géographique

VetAgro Sup
89 avenue de l'Europe
BP 35
63370 LEMPDES
tél. : 04 73 98 70 32
fax : 04 73 98 13 00

Étaient présents à cette réunion :

NOM	ORGANISME	FONCTION	CONTACT
BLANC Dominique	DREAL		dominique.blanc@developpement-durable.gouv.fr
BORELLO Sébastien	CG 03	Responsable SIG	borello.s@cg03.fr
BREUIL Landry	CRAIG	Administrateur plate-forme	breuil@craig.fr

BOURDIER Jean-Marc	Moulins Communauté	Administrateur SIG	jm.bourdier@agglo-moulins.fr
BUREAU Bertrand	Ville de Montluçon		b.bureau@mairie-montlucon.fr
BOIGE Carine	ARS		carine.boige@sante.gouv.fr
CALATAYUD Franck	Rectorat		franck.calatayud@ac-clermont.fr
DENEUX Frédéric	CRAIG	Responsable du CRAIG	deneux@craig.fr
DAMIANI Laetitia	CABA		l.damiani@caba.fr
DUBOSC Régis	CABA		r.duboscq@caba.fr
EVELLIN MONTAGNE Carole	DREAL		carole.evellin-montagne@developpement-durable.gouv.fr
FENICE Guillaume	SDIS 03	Administrateur SIG	fenice@sdis03.fr
FOURNADET Jean-Luc	DDT 43		jean-luc.fournadet@haute-loire.gouv.fr
JARTOUX Christian	DGFIP		christian.jartoux@dgfip.finances.gouv.fr
LACOSTE Elisabeth	DRAC		elisabeth.lacoste@culture.gouv.fr
LAIRE Renaud	PNR-LF		r.laire@parc-livradois.forez.org
LALEURE Nicolas	Vichy Val d'Allier		n.laleure@vichy-valallier.fr
LOISNEL Alexandre	ARDTA		a.loisnel@ardt-auvergne.fr
GIBAUD Aurélie	CAPEV		aurelie.gibaud@agglo-lepuyenvelay.fr
RODIER Patrice	Clermont Communauté		prodier@agglo-clermont.fr
STEPHAN Albert	Clermont Communauté		astephan@agglo-clermont.fr
THESSOT Séverine	CG 43		severine.thessot@cg43.fr
TOURNADRE Christian	DRAAF Auvergne		christian.tournadre@agriculture.gouv.fr
TOURNADRE Guillaume	CG 63		guillaume.tournadre@cg63.fr
TOUS Sandrine	CRAIG	Chargée de missions	tous@craig.fr
VASSAL Rémi	CG 15		rvassal@cg15.fr
VENY Nicolas	DRAAF		nicolas.veny@agriculture.gouv.fr

Etaient excusés :

GUICHAREL Rémy DREAL
ROGNON Sophie Conseil régional d'Auvergne
VERDIER Alain Agglomération de Montluçon

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

1 - Accueil de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac

2 - Avancement du GIP :

- Décision du Comité de Pilotage
- Intégration de l'IGN
- Délibération des partenaires

3 - Diffusion des données du RGE

4 - Avancement de l'ortho et MNT du Cantal et de la Haute-Loire

5 - Présentation des sites du CRAIG :

- carto.craig.fr
- geocat.craig.fr

6 - Recrutement ANT

7 - Agenda :

- 3ème assemblée des utilisateurs
- Journée Technique INSPIRE

- Rencontres AFIGéO

[I] ACCUEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN D'AURILLAC

Le 30 août 2010, le Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac a délibéré et :

- Approuve l'adhésion de la CABA au CRAIG
- Approuve la création du Groupement d'Intérêt Public CRAIG

La convention financière a été signée au mois de septembre avec VetAgro Sup.

Les membres du Comité technique se réjouissent de cette décision.

Par ailleurs, MM RODIER et STEPHAN de Clermont Communauté informe qu'un rapport concernant l'adhésion de leur collectivité au CRAIG est présenté au prochain à leur bureau communautaire le 22 octobre.

[II] AVANCEMENT DU GIP

1. DECISION DU COMITE DE PILOTAGE

Le comité de pilotage qui s'est tenu le 21 juillet a permis de confirmer la nécessité de faire évoluer les statuts du CRAIG. A ce titre, plusieurs décisions importantes ont été prises :

- l'évolution des statuts du CRAIG en Groupement d'Intérêt Public (GIP) a été adoptée ;
- le périmètre des membres fondateurs a été arrêté avec notamment la participation de l'Institut Géographique National au GIP.

Par ailleurs, dans le cadre du Schéma Directeur de l'Aménagement Numérique Régional (SDAN) une mission d'une durée de deux ans a été décidée pour la réalisation d'un Système d'Information Géographique pour l'aménagement numérique du Territoire (SIG ANT). A cet effet, le recrutement d'un Contrat à Durée Déterminée de deux ans a été entériné.

2. INTEGRATION DE L'IGN

Parallèlement aux réflexions sur les statuts juridiques du CRAIG, le Directeur général de l'Institut Géographique National (IGN) a fait part de son intérêt pour participer à cette future structure, ce qui permettrait aux actuels partenaires du CRAIG d'avoir un libre accès aux données du Référentiel à Grande Echelle (RGE).

Lors du Comité de pilotage, M. Patrice PARISE, Directeur général de l'IGN a reprécisé le statut et les missions de l'IGN. Il a rappelé notamment que l'Etat a confié à l'IGN le développement du Référentiel à Grande Echelle (RGE) qui intègre des données issues de ses propres bases ou de celles d'autres producteurs. Dans ce cadre, il lui est apparu souhaitable que l'IGN adhère au GIP, les objectifs stratégiques et missions du CRAIG étant compatibles avec les orientations de l'IGN. Ce rapprochement va permettre aux bénéficiaires du CRAIG d'avoir accès librement aux données du RGE et d'améliorer la qualité et la précision des données du RGE sur l'Auvergne par la remontée d'informations à l'IGN des collectivités via le CRAIG.

M. Patrice PARISE a précisé toutefois que les données du RGE transmises au CRAIG ne pourront être diffusées aux Etablissements Publics à Caractère Industriel et Commercial et aux entreprises privées sauf dans le cadre de prestations réalisées pour le compte d'une structure publique.

3. DELIBERATIONS DES PARTENAIRES

Lors du dernier comité de pilotage du CRAIG qui s'est tenu le 21 juillet dernier il a été convenu que les collectivités partenaires du CRAIG (Conseil régional, Conseils généraux et Agglomérations) devaient faire part de leur décision d'adhésion au GIP d'ici fin octobre ou au plus tard début novembre.

Le CRAIG doit être en mesure de communiquer à la Préfecture un dossier complet comprenant les délibérations des partenaires pour approbation des statuts par le ministre compétent avant le 20 novembre.

Partenaires	Dates délibérations
Conseil régional d'Auvergne	28 septembre 2010
Conseil général de l'Allier	22 octobre 2010
Conseil général du Cantal	5 novembre 2010
Conseil général de Haute-Loire	22 octobre 2010
Conseil général du Puy de Dôme	26 octobre 2010
Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac	6 septembre 2010
Communauté d'Agglomération de Clermont-Ferrand	22 octobre 2010
Communauté d'Agglomération de Moulins	5 novembre 2010
Communauté d'Agglomération de Montluçon	15 novembre 2010
Communauté d'Agglomération du Puy en Velay	28 octobre 2010
Communauté d'Agglomération de Vichy Val d'Allier	30 septembre 2010
Institut Géographique National	22 octobre 2010

4. LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

Le Comité de Pilotage ne se réunira plus en tant que tel, la nouvelle instance de décision sera le Conseil d'Administration qui devrait se réunir en janvier 2011.

Le Comité Technique sera remplacé dans le GIP par un « bureau » et un « Comité d'orientation ». Les rôles et composition de ses 2 organes sont détaillés dans la présentation (cf. présentation).

[III] DIFFUSION DES DONNEES DU RGE

Le nouveau de contrat d'objectifs et de performances de l'IGN pour la période 2010 – 2013 a été adopté. Il est consultable sur le site de l'IGN (www.ign.fr).

Concernant le RGE, l'IGN souhaite en faire « le référentiel géographique le plus largement utilisé en aménageant les conditions de sa diffusion, afin de favoriser l'interopérabilité des bases de données géographiques et les échanges de données entre les autorités publiques ».

L'adhésion de l'IGN au futur GIP traduit cette volonté d'échanger et de collaborer plus largement avec les collectivités (cf. § Intégration de l'IGN).

Les conditions de diffusion des données du RGE sont précisées à l'article 22 de la convention constitutive du futur GIP.

« S'agissant des composantes du RGE apportées au groupement par l'IGN, leur utilisation par l'Etat, les collectivités territoriales ainsi que les autres personnes de droit public ou les personnes de droit privé chargées d'une mission de service public, aux seules fins de l'exercice de leur mission de service public n'ayant pas un caractère industriel ou commercial, est gratuite dans le cadre du GIP en dehors de toute adhésion ou association au groupement, sous réserve de l'acceptation par les bénéficiaires des conditions annexées.

S'agissant des données achetées en commun ou apportées au groupement par ses membres, l'IGN peut, dans le cadre de la présente convention, les utiliser gratuitement pour mettre à jour les composantes du RGE, celui-ci étant diffusé et exploité conformément au décret du 12 mai 1981 modifié relatif à l'Institut géographique national. »

Les données du RGE (BD PARCELLAIRE, BD TOPO, BD ADRESSE) sont actuellement en cours de livraison par l'IGN. Elles seront accessibles dès le début de l'année prochaine sur le site du CRAIG (www.craig.fr). Toutefois, elles pourront être mises à disposition par anticipation si nécessaire.

[IV] AVANCEMENT DE L'ORTHO ET MNT DU CANTAL ET DE LA HAUTE-LOIRE

La prise de vues aériennes s'est terminée le 20 août 2010. Les conditions météorologiques étaient sensiblement meilleures que l'an dernier.

Tâches en cours :

- Vérification des clichés (Nuages, plages hyperlumineuses...)
- Stéréopréparation
- ...

La livraison des 1^{ers} fichiers pour contrôles (MNT) est prévue pour la fin de l'année.

Pour le contrôle de la précision, le CRAIG sollicite les Conseils généraux (Haute-Loire et Cantal), les agglomérations (CABA et CAPEV), les DDT et la DREAL pour l'envoi de plans topographiques qui pourraient faciliter les vérifications et limiter le nombre de journées consacrées à l'acquisition de points de contrôles.

[V] PRESENTATION DES SITES DU CRAIG

1. GEOCAT.CRAIG.FR

Le CRAIG va prochainement ouvrir son nouveau catalogue de données. Il sera accessible depuis la page d'accueil du futur site ou directement à l'adresse suivante : <http://geocat.craig.fr>

Il a été développé à partir de l'outil libre geonetwork.

Présentation du catalogue de données du CRAIG (cf. présentation).

2. CARTO.CRAIG.FR

Avec la réalisation de l'orthophotographie, le CRAIG a mis en place une visionneuse cartographique au printemps 2010 accessible à cette adresse : <http://carto.craig.fr/>

Présentation de la visionneuse cartographique du CRAIG (cf. présentation).

[VI] DOSSIER ANT

Afin d'alimenter la concertation et la coopération locale sur l'aménagement numérique du territoire (ANT), la disponibilité de systèmes d'information géographique (SIG) sur les infrastructures de réseaux existantes, sur leur disponibilité et sur la couverture en services numérique apparaît essentielle. Dans l'élaboration des projets, ces informations permettront également de réduire les coûts et d'optimiser les investissements en relation avec le Schéma Directeur Aménagement Numérique du territoire (SDAN) et le Schéma d'ingénierie Fibre optique de l'Auvergne.

- Constitution d'un référentiel de données sur l'ANT
 - Cartes de couvertures haut et très haut débit des territoires de l'Auvergne ;
 - Connaissance des réseaux des opérateurs ;
 - Schéma d'ingénierie fibre optique ;
 - Stockage des remontées par les maîtres d'ouvrage des infrastructures en attente.
- Groupe de travail spécifique ANT avec les bénéficiaires auvergnats
- 1 emploi CDD 2 ans pour la réalisation de la base de données

<http://carto.craig.fr/?ant> (fonctionne sous Mozilla)

[VII] AGENDA

1. ASSEMBLEE DES UTILISATEURS

Comme chaque année le CRAIG organise une assemblée des utilisateurs. La date retenue est le jeudi 9 décembre. Plusieurs sujets ont été proposés : numérisation du cadastre, PDIPR, les SDIS et le partenariat IGN....

Afin de préparer au mieux cette journée le CRAIG fait un appel à communications.

2. JOURNEE INSPIRE

Le CRAIG projette d'organiser une journée technique début 2011 sur le thème de la Directive INSPIRE.

3. 6EMES RENCONTRES DES DYNAMIQUES REGIONALES

L'Association Française pour l'Information Géographique a lancé les « Rencontres des dynamiques régionales » pour permettre aux plates-formes locales de mutualisation de données géographiques de se rencontrer pour échanger leurs expériences et progresser collectivement sur des thèmes partagés. Organisée une fois par an, elles rassemblent sur deux jours, l'ensemble des représentants et partenaires de plateformes d'animation

territoriale autour d'un programme construit sur des thèmes d'actualités. Par principe elles sont co-organisées par une structure locale et par AFIGÉO.

Ces rencontres se tiennent dans une métropole régionale pour offrir le plus large accueil à un public de plus en plus nombreux.

Le séminaire est destiné aux responsables, partenaires et animateurs des structures en fonctionnement ou en projet (géomaticiens ou responsables SIG des conseils régionaux, des conseils généraux, des collectivités territoriales, des chargés TIC des SGAR – Préfecture de région, représentants de ministères ou organismes publics, etc...) et plus largement aux chargés d'études thématiques impliqués dans des observatoires du territoire.

Le CRAIG propose d'accueillir cette manifestation à Clermont-Ferrand le 9 et 10 juin 2011.

Le CRAIG propose de monter un Comité de programme pour l'organisation de cet événement.
